



40 avenue Paul Langevin - BP30029
17182 PÉRIGNY - LA ROCHELLE
Tél. : 05 46 41 49 47
Fax : 05 46 41 74 92
contact@groupemerling.fr
www.groupemerling.fr

**AVENANT AU MARCHÉ PUBLIC DE GESTION
D'APPAREILS DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES
DE BOISSONS ET DENREES ALIMENTAIRES
signé le 17/05/2018**

D 20.114

ARTICLE N° 1 : DUREE

Cet avenant ne change aucunement la date d'échéance du marché, signé le 17/05/2018, entre la VILLE DE ROYAN (17) et la société MERLING PROFESSIONNEL, située à PERIGNY (17)

ARTICLE N° 2 : TRANSITION ENERGETIQUE / ARRET DES Gobelets PLASTIQUE

En application de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et de la loi ÉGAlim du 30 octobre 2018, les agitateurs plastique sont interdits au 1^{er} janvier 2020 et à compter du 03 juillet 2021 pour les gobelets plastique

- ☞ Remplacement des gobelets et agitateurs plastique par des gobelets carton et agitateurs bois sur les distributeurs de boissons chaudes des sites PISCINE et MAISON DES ASSOCIATIONS
- ☞ Retrait des gobelets sur les distributeurs de boissons chaudes des autres sites
- ☞ Les tarifs restent inchangés

ARTICLE N° 3 :

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables au présent avenant pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en triple exemplaire à :
A ROYAN, le 12 mars 2020

Le Client Utilisateur :
(cachet et signature)
Pour le Maire, par délégation,
Le Premier Adjoint,



Jean-Paul CLECH

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2017 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 4 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par Monsieur Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 5 octobre 2017, lui portant délégation de fonction et de signature, rendu exécutoire le 6 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Le Professionnel :
(cachet et signature)

**MERLING
PROFESSIONNEL**
40 Avenue Paul Langevin - BP 30029
17182 PERIGNY CEDEX
Tél. 05 46 41 49 47
SAS au capital de 10 000 000 €
Siren 404 155 897 - APE 4799B

**MERLING
PROFESSIONNEL**
SAS au capital de 10 000 000 €
RCS La Rochelle B 404 155 897
Code APE 4799B



Angers
Tél. 02 41 19 71 33
Floirac
Tél. 05 56 32 17 17
Niort
Tél. 05 49 77 44 15
Saintes
Tél. 05 46 95 26 01

Angoulême
Tél. 05 45 37 79 60
La Roche Y'Yon
Tél. 02 51 46 18 12
Orthez
Tél. 05 59 09 47 97
Toulouse
Tél. 05 34 27 02 10

Bordeaux
Tél. 05 56 80 21 87
La Rochelle (siège)
Tél. 05 46 41 49 47
Périgueux
Tél. 05 53 08 07 59
Tours
Tél. 02 47 53 81 14

Brive
Tél. 05 55 87 88 88
Limoges
Tél. 05 55 37 66 60
Poitiers
Tél. 05 49 88 00 30
Vannes
Tél. 02 97 54 70 69

Châteauroux
Tél. 02 54 26 10 86
Nantes
Tél. 02 40 80 93 93
Rennes
Tél. 02 23 50 35 92